



Bilan – Région Alsace


| | | | |
|--|---|--|--|
| Population 2014 ¹ | 1,87 million d'habitants | | |
| Economie² | | | |
| PIB 2013 | <i>Montant brut</i> 55 564 (en M €) | <i>Montant par hab.</i> 29 767 (en €) | <i>Évolution moyenne</i> <i>depuis 2000</i> 0,4% |
| Emploi 2013 | <i>Niveau d'emploi</i> 763 481 emplois | - | <i>Évolution depuis</i> <i>2000</i> +1,8% |
| Taux de chômage 2014 | 9,1% | - | - |
| Dépenses (2013) | <i>Montant brut</i> (en M €) | <i>Montant par hab.</i> (en €) | <i>Évolution depuis</i> <i>2009 (en %)</i> |
| Budget (dépenses réelles totales) | 755 M € | 404 € | -8,0% |
| Dépenses d'investissement (hors dette) | 194 M € | 104 € | -35,0% |
| Part des dépenses d'investissement hors dette dans les dépenses réelles totales (en %) | | | 26% |
| Recettes (2013) | <i>Montant brut</i> (en M €) | <i>Montant par hab.</i> (en €) | <i>Évolution depuis</i> <i>2009 (en %)</i> |
| Recettes fiscales | 346 M € | 185 € | +11,5% |
| Dotations et subventions | 336 M € | 180 € | -5,1% |
| Part de la dotation globale de fonctionnement dans les recettes réelles totales (en %) | | | 25% |

¹ Source : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0401R

² Source : INSEE : PIB et emploi : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pib-va-reg-base-2010 ; chômage : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=t_0707R

INSTITUT
MONTAIGNE



| Dette et financement (2013) | <i>Montant brut (en M €)</i> | <i>Montant par hab. (en €)</i> | <i>Évolution depuis 2009 (en %)</i> |
|--|----------------------------------|------------------------------------|--|
| Encours de la dette | 781 M € | 418 € | +11,5% |
| Capacité de désendettement (dette/ épargne brute) (en années) | | | 5,2 ans  |

Sources : INSEE ; compte administratif pour 2009 ; compte administratif pour 2013 ; www.dgcl.gouv.fr ; calculs du chiffréur

| | |
|--|---|
| Démographie, emploi, atouts économiques..... | 3 |
| Économie : structure et dynamiques..... | 4 |
| Territoire et infrastructures..... | 5 |
| Les dépenses..... | 6 |
| Les recettes..... | 7 |
| L'endettement..... | 8 |



Démographie, emploi, atouts économiques

L'Alsace, au regard de sa superficie, la deuxième plus petite de France, est une région peuplée. Forte de 1,87 million d'habitants en 2013, elle présente une densité de population de 225 habitants par km², soit le double de la moyenne nationale.

C'est aussi une région riche. Le produit intérieur brut de la région atteint près de 56 Md€. Son PIB par habitant, qui s'élève à 29 767€ en 2013 est quant à lui parmi les plus élevés des régions françaises derrière l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes et la région PACA.

Maintien de l'industrie et ouverture à l'extérieur

Avec la Franche-Comté et la Haute-Normandie, l'Alsace fait partie des trois régions les plus industrielles de France. Environ 21% de la valeur ajoutée produite dans la région l'est dans le secteur secondaire, soit près de 7 points au-dessus de la moyenne nationale. L'industrie textile, l'automobile, la chimie et les télécommunications constituent les principaux secteurs industriels alsaciens. L'agglomération de Mulhouse, un temps surnommée la « Manchester française », a longtemps été un grand pôle industriel, même si les difficultés du secteur textile et du secteur automobile ont pesé sur la production de richesses dans la région.

L'Alsace se distingue surtout par son ouverture sur l'extérieur, favorisée par la proximité avec l'Allemagne et par sa situation le long du corridor rhénan. Elle est au 5^{ème} rang des régions pour les exportations et au 6^{ème} rang pour les importations. Les seuls échanges avec l'Allemagne représentent un tiers des échanges de l'Alsace avec l'extérieur. L'Alsace est la première région par son taux d'ouverture, c'est-à-dire le rapport des échanges extérieurs au PIB régional. Ainsi, la valeur des échanges régionaux avec l'extérieur par habitant atteint 33 000€ en Alsace contre 14 000€ en moyenne nationale, soulignant la vocation commerciale de la région.



Économie : structure et dynamiques

Une région riche qui s'appauvrit

L'Alsace s'est appauvrie ces dernières années. Le PIB par habitant s'est ainsi contracté de 0,1% en moyenne annuelle sur la période 2000-2013, contre une hausse de 0,5% au niveau national (+0,3% en province). L'analyse du PIB par emploi, qui permet de mesurer la production moyenne par emploi et donc l'accroissement de l'efficacité du système productif, confirme cette dynamique. Celui-ci a légèrement augmenté, de +0,3% par an, entre 2000 et 2013, quand il croissait deux fois plus vite sur l'ensemble du territoire, à un niveau moyen de +0,6% par an (+0,5% en province).

C'est principalement le secteur tertiaire, et en particulier les activités de services scientifiques, comptables, juridiques et les professions libérales ainsi que le secteur de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication d'autre part, qui expliquent le décrochage de la région Alsace par rapport aux autres régions françaises ces dernières années.

Plus affectée par la crise économique que les autres régions.

Dans l'ensemble, l'Alsace a été plus durement touchée par la crise que les autres régions françaises. Son profil exportateur et son ouverture sur l'extérieur ont été des canaux de transmission de la contraction de l'activité mondiale, impactant en conséquence l'activité régionale. Ainsi, la contraction de 3,8% du PIB alsacien en 2009 a-t-elle été sensiblement plus forte qu'à l'échelle de la France entière, où elle s'établissait à 3,1%.

Les effets de la crise survenue en 2008 ayant été forts en Alsace, les conséquences sur le marché du travail ont été particulièrement négatives. En 2000, l'Alsace se distinguait par le taux de chômage le plus faible de France, à 4,8%. A ce niveau, l'économie alsacienne était proche du plein emploi, et le chômage, dit frictionnel, correspondait majoritairement à du chômage de courte durée, le temps que se fasse l'appariement entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Toutefois, en raison de la crise économique, le chômage en Alsace a crû dans des proportions très importantes, pour atteindre en 2014 9,1% de la population active – soit un quasi-doublement en moins de quinze ans. Si ce taux reste inférieur au taux moyen métropolitain de 9,8% en 2014, il n'en demeure pas moins que la hausse du chômage entre 2000 et 2014, de 4,3 points, est la plus importante en France, plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale (+1,7 point) et traduisant la rudesse avec laquelle la crise a touché l'Alsace. Sur cette période, l'Alsace a continué de créer des emplois (+1,8% par an en moyenne) mais dans des quantités insuffisantes pour limiter la montée du chômage.

Face à la désindustrialisation, une économie en mutation

L'économie alsacienne connaît une forme de reconfiguration, vers des activités de production plus intellectuelles. La production industrielle classique connaît un certain déclin, au détriment des agglomérations industrielles comme Mulhouse dans lesquelles la création d'emplois tertiaires ne parvient pas à compenser les destructions d'emplois dans le secteur secondaire. En revanche, l'agglomération de Strasbourg tire parti de son attractivité pour concentrer davantage d'emplois de production intellectuelle, dans les secteurs de l'informatique, du droit, de la gestion notamment.



Territoire et infrastructures

Une position en Europe et en France qui pourrait s'affaiblir

L'Alsace bénéficie d'une notoriété et d'une attractivité à l'échelle de l'Union européenne en tant que siège d'institutions majeures de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Strasbourg abrite en effet le Parlement européen d'une part, et le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme d'autre part. Outre le prestige associé à la présence de ces institutions, qui confèrent à Strasbourg un statut de « capitale européenne », les retombées économiques associées – en termes d'emploi direct et induit, de consommation, de retombées touristiques – sont significatives. Une évaluation faite en 2011 estimait à 637 M€ les retombées économiques de la présence des institutions pour le bassin économique de Strasbourg et à 11 234 les emplois directs et induits.

Le risque d'une délocalisation du Parlement européen à Bruxelles, où les députés européens passent la majeure partie de leur temps, est réel. Les coûts de la double localisation, à Bruxelles pour le travail en commission parlementaire et les discussions avec la Commission européenne, à Strasbourg pour les séances plénières, sont évalués à plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année. La concentration des institutions européennes à Bruxelles pourrait occasionner un coût important pour l'Alsace, tant en termes économiques immédiats, qu'en terme de prestige et de notoriété européens.

Par ailleurs, dans le cadre de la fusion avec les régions Lorraine et Champagne-Ardenne, l'Alsace pourrait se trouver dans une situation périphérique, en dépit d'un choix du chef-lieu de la nouvelle région qui devrait se faire au bénéfice de Strasbourg.

Un atout commercial à valoriser

L'Alsace peut compter sur son orientation commerciale pour regagner en dynamisme. Elle est en effet une des premières régions commerciales françaises, bénéficiant de sa contiguïté avec l'Allemagne et de sa position sur l'axe rhénan, entre la Suisse et les pays portuaires de la mer du Nord et de la mer Baltique.

L'activité commerciale est caractérisée par une activité de réexport, de sorte que le montant des exportations est proche de celui des importations. Excédentaire entre 2006 et 2009, le commerce extérieur alsacien est depuis déficitaire. Il est toutefois porté depuis 2014 par un nouveau dynamisme, les importations ayant atteint le 2^{ème} niveau le plus élevé depuis 2006, après l'année 2011, et les exportations dépassant leur record de la décennie écoulée.

L'Alsace peut donc s'appuyer sur sa capacité exportatrice dans les années à venir pour recouvrer une partie de son dynamisme économique.



Les dépenses

Une baisse significative des dépenses

L'Alsace se distingue des autres régions par l'effort qu'elle a réalisé sur ses dépenses. Alors qu'elles augmentent en moyenne de 5% pour l'ensemble des régions françaises, elles ont été réduites de 8% en Alsace entre 2009 et 2013, passant de 821 à 755 M€. L'effort est encore plus marqué en termes de dépense par habitant : -10%, de 444€ à 401€.

Cette évolution a concerné aussi bien les dépenses de fonctionnement que celles d'investissement. Les premières ont augmenté à un rythme moins soutenu qu'ailleurs en France (+6%, à 507 M€ en 2013, contre +10% en moyenne). Les secondes se sont réduites de plus d'un quart entre 2009 et 2013 (de 341 M€ à 247 M€), en incluant les dépenses liées au remboursement de la dette, alors qu'elles ont stagné en moyenne ailleurs en France.

Une baisse supportée par les dépenses d'investissement

Mais elle est en revanche confrontée à la forte hausse des intérêts de la dette (+66%), qui s'élèvent désormais à 21 M€ et reflètent le haut niveau d'endettement de la collectivité. Les dépenses de remboursement annuel du capital de la dette ont elles aussi gonflées pour s'établir à 54 M€ en 2013. Les autres dépenses d'investissement se sont contractées : les subventions versées diminuent de près de 50 M€ entre 2009 et 2013, soit une baisse de 26% ; les dépenses d'équipement sont divisées par deux, de 95 M€ à 45 M€.

Le budget des transports en baisse, celui de la culture en hausse

La baisse globale des dépenses est portée par l'ensemble du périmètre des compétences obligatoires de la région : -4% pour les dépenses de formation professionnelle et d'apprentissage ; -3% pour les dépenses de transport ; -11% pour les dépenses d'enseignement, soit une économie de l'ordre de 17 M€ sur 5 ans.

Le cas des transports est singulier. Ce secteur a fait l'objet d'une forte attention des exécutifs régionaux ces dernières années : les dépenses des régions dans ce domaine ont ainsi augmenté de 14% entre 2009 et 2013. La baisse en Alsace apparaît d'autant plus notable. Elle peut trouver son explication dans les choix de l'exécutif mais aussi dans la densité du maillage de transports déjà existant le long de l'axe rhénan, qui limite aujourd'hui les besoins dans le secteur par rapport à d'autres régions moins bien équipées. Les dépenses relevant des compétences optionnelles ont évolué de façon variable. Alors que certains postes ont été sensiblement réduits, comme l'aménagement du territoire ou l'action économique, respectivement de -15% et -11%, d'autres ont bénéficié d'un meilleur sort. A cet égard, le secteur de la culture semble avoir été préservé, et même renforcé. Son budget a augmenté de 16%, soit 3M€, au cours de la période 2009-2014.



Les recettes

Une évolution opposée à la moyenne nationale

La région Alsace est confrontée à une baisse importante de ses recettes, de 8% entre 2009 et 2013, dans des proportions équivalentes à celle des dépenses. Elles sont ainsi passées de 817 M€ à 750 M€. Calculées par habitant, les recettes diminuent encore plus fortement, de -10%. Dans les autres régions françaises, ces recettes ont augmenté de 5% en moyenne.

Le niveau des recettes est soutenu par la progression de 11% des recettes fiscales, qui s'établissent à 346 M€. Cette hausse est deux fois plus forte que dans les autres régions françaises, où les recettes fiscales ne progressent en moyenne que de 5%.

Des recettes fiscales en hausse

En Alsace, ce sont en particulier les impôts directs locaux qui contribuent le plus à la hausse des recettes fiscales : +10%, pour atteindre 152 M€ en 2013. Cette hausse est d'autant plus notable que les nouvelles assiettes fiscales de la CVAE et de l'IFER se sont montrées peu dynamiques compte tenu de la conjoncture économique peu favorable aux entreprises. Les exécutifs régionaux n'ont par ailleurs pas de pouvoir de modulation de ces impositions qui leur permettrait d'en augmenter le rendement.

Le rendement de la taxe sur les cartes grises est resté constant sur la période (-1%). Les recettes tirées de la TIPP ont peu évolué : +4%.

Baisse des subventions de l'Etat et moindre recours à l'emprunt

Par ailleurs, les ressources non fiscales ont nettement diminué. Les subventions versées à la région enregistrent une baisse de 5%, passant de 354 M€ en 2009 à 336 M€ en 2013, contre une hausse moyenne de 3% dans les autres régions françaises. Une telle différence s'explique par le fait que la hausse des subventions dans certaines régions a vocation à compenser le manque à gagner fiscal. Le dynamisme de la fiscalité locale en Alsace a rendu moins nécessaire cette compensation.

Ce sont surtout les ressources d'emprunt qui connaissent la diminution la plus forte. Elles sont quasiment divisées par deux, de 94 M€ à 50 M€, traduisant l'endettement important de la région Alsace et sa volonté de se désendetter à moyen terme.



L'endettement

Un niveau d'endettement particulièrement élevé

La dette de la région Alsace a augmenté ces dernières années dans des proportions relativement modérées par rapport aux autres régions françaises : l'encours total a progressé de 11%, pour atteindre 781 M€, contre +29% en moyenne en France. Cette hausse plus faible est notamment la conséquence d'un niveau d'endettement déjà très élevé en 2009. Cette année-là, la dette par habitant de l'Alsace atteignait 379€, contre 243€ en moyenne en France. En 2013, l'écart est moindre (35%) mais l'endettement par habitant reste élevé (415€ contre 307€ en moyenne nationale).

Ce haut niveau d'endettement a pour conséquence directe une forte contrainte sur le remboursement du capital de la dette. Cet effort atteint 54 M€ en 2013. Il a augmenté plus de deux fois plus rapidement que le stock de dette (+23% contre +9%). Le remboursement de la dette représente une part croissante dans le total de la dépense et limite d'autant les marges de manœuvre disponibles pour les interventions publiques.

Dégradation des conditions d'emprunt

Les charges d'intérêts augmentent elles aussi. En 2013, elles représentent 21 M€, contre 12 M€ en 2009, soit une augmentation de deux tiers. Alors que la tendance générale sur la période est plutôt à la modération des taux – la France empruntant aujourd'hui à très bon marché au regard du coût historique des emprunts publics – la hausse de la charge d'intérêt de l'Alsace reflète notamment une dégradation des conditions d'emprunt pour la région, conséquence de la dégradation de son profil de risque et de son endettement élevé.

Aux conditions d'emprunt de 2009, la charge d'intérêts devrait être inférieure de 7 M€. Par ailleurs, l'Alsace a contracté des volumes importants d'emprunts à risque. Entre 1995 et 2009, selon une étude de la banque Dexia, le montant des emprunts à risques contractés par la région s'est élevé à 28 M€ et se sont traduits par un surcoût global de près de 3M € pour la collectivité.

Une situation tenable

L'évolution de l'endettement apparaît néanmoins soutenable. La région Alsace parvient en effet à dégager une épargne brute importante, en croissance de 19% par rapport à 2009, qui lui permet d'améliorer sa capacité de désendettement, c'est-à-dire le rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute dégagée chaque année. L'effort conduit sur les dépenses de gestion a conduit à ramener la capacité de désendettement de 5,6 ans en 2009 à 5,2 ans en 2013. Celle-ci reste encore supérieure à la moyenne française (3,9 ans), mais permet d'envisager à terme une stabilisation de l'endettement.